



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E82970

VALABLE JUSQU'AU 27/01/2026

ÉDITÉ LE 09/12/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/04/2006

Forme juridique : SAS

Capital : 3 750

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC digne les bains

Siret : 489 692 681 00021

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 9147063

Assurance Responsabilité Travaux :  
AVIVA 76728567

Assurance Responsabilité Civile :  
AVIVA 76728567

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2024

Raison sociale : AFFAIRES DE TOIT

85 ALLÉE DES GRANDS BOIS 4  
LES GRANDES BLACHES  
04200 MISON

Téléphone : 0677439034

Portable : 06 77 43 90 34

Site Internet :

E-mail : affairesdetoit@hotmail.fr

Responsabilité légale :  
DELACROIX CYRILLE PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité           | * Date d'attribution |
|------|-------------------------------------------------|----------------------|
| 7122 | Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE | 23/11/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021         |
| o Isolation des combles perdus                                           | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE TOULON  
PARC TERTIAIRE VALGORA  
BAT. C - AVENUE ALFRED KASTLER  
- B.P. 70531  
83041 TOULON CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.